



## *Votre collaboration est tellement appréciée !*

La distribution des vignettes avance rondement et nous tenions à vous en remercier sincèrement. Près de 75 % des riverains et citoyens propriétaires d'embarcations nautiques à Saint-Hubert sont venus chercher ou ont reçu leurs vignettes. **Bravo !**

Prendre note que nous prolongeons la période d'ouverture des bureaux pour permettre à tous de se procurer leurs vignettes. Nos bureaux seront donc ouverts du lundi au jeudi de 8 h 30 à midi et de 13 h à 17 h 15 et le vendredi de 8 h 30 à 11 h 15 jusqu'au 11 août. Nous conservons également l'horaire du mercredi en soirée jusqu'à 20 h 30.

### **ET SI SAINT-HUBERT DEVENAIT L'EXEMPLE À SUIVRE AU QUÉBEC...**

Le risque d'invasion de nos lacs par les espèces qui détruisent la santé des plans d'eau est réel. Les bulletins de nouvelles sont remplis de reportages qui le confirment. Incroyable, mais vrai, un lac affecté par les espèces envahissantes mourra éventuellement. Étouffé par les plantes qui volent l'oxygène aux poissons et les organismes qui mangent toute leur nourriture, les espèces envahissantes prennent éventuellement toute la place. Actuellement, la seule solution pour enlever les moules zébrées d'un lac contaminé est de les retirer à la main, une à une. Considérant qu'une moule zébrée pond à elle seule 1 million d'œufs au début de l'été, la lutte pour les éradiquer devient une course contre la montre. Un combat impossible à gagner contre des milliers de larves invisibles à l'œil nu.

Notre souhait ? Que Saint-Hubert devienne reconnue comme une des municipalités québécoises qui ont agi AVANT d'être aux prises avec les ravages des espèces envahissantes. Que Saint-Hubert devienne le modèle à suivre, plutôt qu'un autre de ces endroits dépassés par la situation.



Grappe de moules zébrées adultes (l'automne)

### **DÉFI « UNE EMBARCATON UN LAC »**

Comme vous tous, nous souhaitons profiter des joies de l'eau longtemps et offrir l'accès aux lacs aux générations à venir.

**Pensez-y :** si tout le monde à Saint-Hubert mettait dorénavant ses embarcations à l'eau en début d'été alors qu'elles sèchent depuis des mois en entreposage et qu'elles n'ont pas visité d'autres lacs, que ces embarcations demeuraient sur le même lac toute l'année et qu'aucune embarcation de l'extérieur n'était mise à l'eau sur un de nos plans d'eau, les risques de contamination seraient presque nuls.

C'est donc solidairement que nous affronterons le défi de notre génération. Si nous souhaitons léguer à nos petits-enfants, le bonheur que nous connaissons tous de se baigner dans un lac, c'est maintenant qu'il faut agir.

Josée Ouellet  
Mairesse

### **LIRE LA FOIRE AUX QUESTIONS EN PAGE 2 !**



## RÉPONSES AUX QUESTIONS LES PLUS FRÉQUEMMENT POSÉES À NOTRE ÉQUIPE

### QUESTION : Où la vignette doit-elle être apposée sur l'embarcation ?

En avant à la droite de l'embarcation (sa droite et non la vôtre).

### QUESTION : Si un ami ou un membre de ma famille souhaite mettre son embarcation à l'eau chez moi et qu'elle a été lavée, est-ce que je peux lui donner la permission ?

Non. Le règlement 514-23 (modifiant le 513-23) est en quelque sorte un moratoire sur la mise à l'eau des embarcations qui proviennent de l'extérieur de Saint-Hubert. Afin de réduire les risques de contamination au minimum, l'idéal est que les visiteurs utilisent vos embarcations. Merci d'être des ambassadeurs pour les lacs de Saint-Hubert !

### QUESTION : Dans combien de temps devons-nous renouveler les vignettes ?

Dans 3 ans. Tous les détenteurs de vignettes recevront une communication par courriel ou par la poste à l'automne 2025 les avisant que les vignettes seront à renouveler bientôt. Seulement la portion affichant la date (à droite de la vignette) sera remplacée. Il est donc important de ne pas les retirer avant 2026. Si vous perdez une vignette ou qu'elle se décolle, contactez-nous au 418 497-3394, poste 213 (réception) et nous la remplacerons.

### QUESTION : Devons-nous apposer une vignette sur notre chambre à air et nos jouets gonflables ?

Non. Les structures gonflables doivent être répertoriées dans notre liste d'embarcations, mais une vignette n'est pas nécessaire puisqu'elle risque simplement de décoller. Nous évitons ainsi une pollution inutile de papier plastifié dans l'eau.

### QUESTION : La vignette que j'avais collée sur ma planche à pagaie a décollé. Que dois-je faire ?

Avant de coller une vignette, assurez-vous que l'emplacement sur l'embarcation est sec et propre. Si la vignette décolle malgré cela, avant de venir chercher une nouvelle vignette, essayez de la coller sur la pagaie. Si cette méthode ne fonctionne pas non plus, contactez-nous et nous trouverons une solution.

### QUESTION : J'ai six embarcations, dois-je me procurer une vignette pour chacune ? (mise à jour)

Oui. Toutes les embarcations doivent être enregistrées auprès de la municipalité et avoir une vignette, qu'elles soient motorisées ou non. Ceci inclut les bateaux à moteur, les motos marines, les planches à pagaie, les kayaks, les canots, les chaloupes, les pédalos, les planches de styromousse, etc.

### QUESTION : Quel est le prix de la vignette pour les propriétaires riverains et les citoyens de Saint-Hubert ?

Les vignettes sont gratuites et valides 3 ans.

### QUESTION : Quel est le prix de la vignette pour les campeurs saisonniers et de passage au Camping du lac de la Grande Fourche ainsi que les locataires de chalet longue durée (plus de 31 jours) ? (mise à jour)

Ces vignettes coûtent 80 \$ par embarcation motorisée et 20 \$ par embarcation non motorisée. La vignette sera valide pour la durée du séjour et le nettoyage des embarcations à la station de lavage du camping (10 \$) avant toute mise à l'eau est obligatoire. Aucune autre mise à l'eau au camping municipal ne sera tolérée.

### QUESTION : Pourquoi le règlement est-il si restrictif ? (mise à jour)

L'unique moyen de contaminer un plan d'eau est de physiquement transporter une espèce envahissante, une larve, une plante ou un fragment de plante d'un plan d'eau vers un autre. Les embarcations et les accessoires nautiques sont donc des vecteurs parfaits pour la contamination. Les lacs de Saint-Hubert ne sont pas affectés actuellement, mais ils sont particulièrement à risque parce qu'ils sont peu profonds. Le phénomène affecte déjà plusieurs plans d'eau partout au Québec, et ici en région. Une fois entrées dans un lac ou une rivière, les espèces envahissantes ne peuvent pas être éradiquées. La contamination des plans d'eau de Saint-Hubert par les espèces exotiques envahissantes, notamment la moule zébrée et le myriophylle à épis, doit donc être évitée à tout prix.

### QUESTION : Qu'arrivera-t-il si une personne ne respecte pas le règlement ? (mise à jour)

La personne est passible d'une amende de 500 \$ à 10 000 \$ suite à un premier avertissement, mais elle met également la santé du plan d'eau sérieusement à risque. Il est donc essentiel que chacun de nous soit concerné par la santé des lacs de Saint-Hubert et que nous mettions tous l'épaule à la roue pour les protéger. Si vous êtes témoin d'une mise à l'eau non réglementaire, avisez-nous svp. Il se peut que ce soit simplement un propriétaire qui n'est pas encore apposé ses vignettes. Notre équipe sera donc en mesure de vérifier s'il en a reçu. À titre d'ambassadeur, vous avez parfaitement raison de vous préoccuper de la santé de votre lac !

**Merci et encore BRAVO pour votre superbe collaboration !**

Cette Foire aux questions n'a pas répondu à toutes vos interrogations ? Contactez-nous au 418 497-3394, poste 213. Nous sommes toujours heureux de répondre à vos questions et de vous accueillir au bureau municipal !

## OFFRES D'EMPLOI

Êtes-vous une personne qui aime les mandats intéressants et qui souhaite faire la différence dans la vie des gens ? Ce poste vous conviendra parfaitement.

### DESCRIPTION DES RESPONSABILITÉS

Offre complète du poste ➡ [municipalite.saint-hubert-de-riviere-du-loup.qc.ca/emplois](https://municipalite.saint-hubert-de-riviere-du-loup.qc.ca/emplois)

- Collaborer à la préparation des rapports destinés au conseil municipal, des demandes de subventions ou d'appel d'offres publics, du programme triennal d'immobilisations et de prévisions budgétaires ainsi qu'aux documents de fin d'année.
- Assurer le traitement de la taxation annuelle, des complémentaires et de la répartition des taxes par règlement.
- Produire la paie des employés municipaux et des membres du conseil ainsi que les rapports gouvernementaux.
- Effectuer les différentes facturations applicables aux règlements municipaux et à la taxe foncière.
- Effectuer la mise à jour de fiches de contribuables et de la gestion de celles-ci.
- Assurer le suivi des différents régimes (assurance collective et REER).
- Assurer le suivi du module « Fournisseur ».
- Contribuer à tout autre mandat connexe en lien avec les opérations de la direction des finances.

*Découvrez la vie à Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup  
Des gens et un patrimoine exceptionnels !*

### Offre d'emploi

## Adjoint.e à la direction des finances

Qualités recherchées :  
expertise, rigueur,  
travail d'équipe

Photo : MRC de Rivière-du-Loup



**Ce poste vous intéresse ? Les citoyens et les employés de Saint-Hubert n'attendent que vous !**

Veuillez svp faire parvenir une lettre de présentation et votre curriculum vitae à l'attention de la direction générale à l'adresse suivante :

Municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup, 10, rue du Saint-Rosaire, Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup (Québec) GOL 3L0  
Téléphone : 418 497-3394, télécopieur : 418 497-1187  
Courriel : [direction@sthubertrdl.qc.ca](mailto:direction@sthubertrdl.qc.ca)

***Au plaisir de vous accueillir comme collègue !***

**SE RÉUNIR EST UN DÉBUT,  
RESTER ENSEMBLE EST UN PROGRÈS,  
TRAVAILLER ENSEMBLE EST LA  
RÉUSSITE**

Henry Ford



## Offre d'emploi Préposé.e aux bénéficiaires

Quart de nuit  
7 jours travail / 7 jours congé  
Prime de nuit  
Prime COVID de 4 \$ l'heure en vigueur  
Équipe dynamique et accueillante  
Clientèle formidable  
Conciliation travail famille

Pour information : [pavillondurocher5@outlook.com](mailto:pavillondurocher5@outlook.com) / 418 497-1186

## Pavillon Durocher

Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup

*La touche de bonheur dans votre vie !*

## FRANC SUCCÈS POUR L'INAUGURATION !

Plusieurs citoyens et membres des médias se sont déplacés pour célébrer le coup d'envoi des activités de l'Espace Jack Kerouac. Déjà cet automne, nous prévoyons organiser une conférence sur le fameux romancier et poète; restez à l'affût ! Merci encore à l'équipe de la bibliothèque, notamment à Madame Rita Beaulieu, une bénévole dévouée qui est au cœur du succès de l'Espace Jack Kerouac depuis le tout début.

### Extrait du texte du communiqué de presse remis à l'événement, qui s'est tenu, par pur hasard le 19 juillet 2023...

*Jean-Baptiste Quirouac et Clémentine Bernier se sont mariés à Saint-Pascal de Kamouraska le 19 juillet 1869. Ils s'installent à Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup avec leur famille et c'est le 5 août 1889 sur le chemin Taché qu'ils donnent naissance à Alcide-Léo Kirouac, le père de Jack Kerouac.*

### L'HISTOIRE DES FAMILLES DU QUÉBEC PASSE PAR CELLE DE JACK KEROUAC

*Considéré comme l'un des plus importants auteurs américains du 20e siècle, Jack Kerouac naît le 12 mars 1922 à Lowell au Massachusetts. Ses grands-parents font partie de la première lignée des familles Kirouac à s'établir sur la côte est américaine au cours d'un des plus importants mouvements migratoires de l'histoire du Canada. L'inauguration de l'Espace Jack Kerouac de Saint-Hubert – un endroit de lecture, d'histoire et de découverte unique au Québec – est le coup d'envoi d'une série d'événements à Saint-Hubert qui feront revivre l'œuvre et l'histoire de Jack Kerouac, de ses origines bas-laurentiennes et celles de la région de Saint-Hubert, qui regorge encore de Kirouac.*

### DES MILLIONS DE CANADIENS-FRANÇAIS QUI ÉMIGRENT VERS LES ÉTATS-UNIS

*Entre 1840 et 1930, autour d'un million de Canadiens français émigrent vers les États-Unis, soit le tiers de la population de la province. Des milliers de familles quittent les campagnes et les terres agricoles appauvries dans l'espoir de trouver de meilleures conditions de vie. Marmaille sous le bras, sans le sou, ils abandonnent tout derrière, le cœur rempli de faux espoirs promis par les représentants américains des grandes usines à la recherche de main d'œuvre canadienne, des gens réputés pour être durs à la tâche. Or, les conditions de vie et de travail dans les grandes villes industrielles américaines sont difficiles et les emplois s'avèrent plutôt rares. Solidaires, les Canadiens se regroupent souvent dans des quartiers où l'on parle français, notamment le « Petit Canada » de Lowell, dans lequel la culture canadienne-française sera préservée durant des générations...**Pour lire la suite, cliquez sur « Bibliothèque » dans le menu déroulant de l'onglet Loisirs/culture de notre site web.***

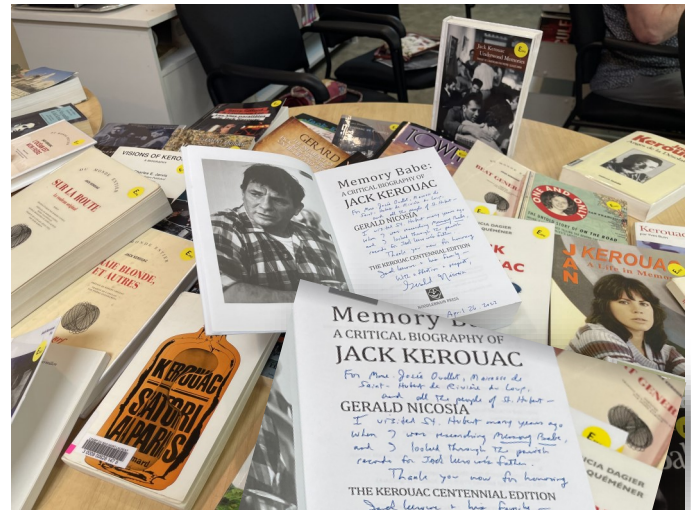


Bibliothèque La Source  
8, rue du Saint-Rosaire  
Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup  
info@sthubertrdl.qc.ca



M. François Kirouac, président de l'Association des familles Kirouac du Québec (4e personne en débutant par la droite) et son épouse étaient présents pour l'occasion.

Photo : Info-Dimanche



Une importante portion de la collection de près de 50 livres par Jack Kerouac et sur la vie de l'auteur a généreusement été donnée à la bibliothèque La Source par l'Association des familles Kirouac du Québec au cours des dernières deux années. Au centre, le fameux livre « Memory Babe » de Gerald Nicosia qu'il a gentiment offert à notre mairesse et lui a dédié. Merci à l'association !